

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ

MSDS 0602

Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

	CODES HMIS
NOM DU PRODUIT	Santé 2
Désinfectant pour Serpents	Inflammabilité 0
	Réactivité 0
CODES DU PRODUIT	Indice de Protection Personnelle B
82602, 82604, 82606	

FAMILLE CHIMIQUE
Organique/Inorganique

EMPLOI
Désinfectant pour Serpents

NOM DU FABRICANT
The RectorSeal Corporation
2601 Spenwick Drive
Houston, Texas 77055 USA

N° E TÉLÉPHONE D'URGENCE
Chemtrec 24 heures sur 24
(800) 424-9300

DATE DE PRÉPARATION
19 août 2002

N° TÉLÉPHONE DU SERVICE TECHNIQUE
(800) 231-3345

Section 2 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% Pds.	N° CAS	INGRÉDIENT	UNITÉS
2,04	111-76-2	Butyl Cellosolve	
		TLV* ACGIH	25 ppm
		PEL* OSHA	25 ppm
0,3	Mélange	Chlorure d'Alkyl (40% C12, 50% C14, 10% C16) diméthyl benzyl ammonium	
		TLV* ACGIH	Pas déterminée
		PEL* OSHA	Pas déterminée

*PEL = Limite d'exposition admissible; TLV = Concentration maximale admissible

Section 3 – IDENTIFICATION DES RISQUES

SOMMAIRE DES RISQUES DE L'EXPOSITION AIGUË

Irritation des yeux, du nez et de la gorge; somnolence, narcose, tremblements et autres effets sur le SNC à des concentrations élevées. Irritation de la peau, dermatite et dessèchement.

VOIES D'EXPOSITION, SIGNES ET SYMPTÔMES

INHALATION

Irritation nasale et respiratoire, étourdissement, narcose, maux de tête, nausée, dépression du SNC et perte de connaissance.

CONTACT AVEC LES YEUX

Épiphora, vue trouble, inflammation et irritation, pouvant causer des lésions cornéennes.

CONTACT AVEC LA PEAU

Irritation, dermatite.

INGESTION

Nausée, vomissement; dépression du SNC; irritation de l'appareil gastro-intestinal, du foie et de la paroi péritonéale; congestion des poumons.

SOMMAIRE DES RISQUES DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Irritation de la peau, dermatite de contact allergique et dessèchement.

CONDITIONS MÉDICALES POUVANT ÊTRE AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION

Les individus atteints de maladies préexistantes ou chroniques des yeux, de la peau, de l'appareil respiratoire, de l'appareil cardiovasculaire, de l'appareil gastro-intestinal, du foie ou des reins peuvent avoir une plus grande prédisposition aux effets de l'exposition excessive.

Section 4 – PREMIERS SOINS

En cas d'INHALATION:	Amener immédiatement la victime à l'air frais si elle est affectée par l'exposition. Au besoin, administrer de l'oxygène ou la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux d'urgence. La rapidité est essentielle.
Au contact de la PEAU:	Nettoyer immédiatement la peau avec du savon et de l'eau. Enlever et nettoyer les vêtements souillés.
Au contact des YEUX:	Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
En cas d'INGESTION:	Appeler immédiatement un médecin en cas d'ingestion. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne qui a perdu connaissance.

Section 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LEL	UEL
Aucun	Pas déterminée	Pas déterminée

MOYENS D'EXTINCTION

Ininflammable. Employer des agents d'extinction adaptés aux conditions environnantes en cas d'incendie.

MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Porter un appareil de protection respiratoire autonome (SCBA) à masque intégral et d'autres vêtements de protection. Possibilité de formation de produits de décomposition dangereux (cf. Section 10).

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Aucun

Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DÉVERSEMENT DU PRODUIT: Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des matières absorbantes pour éliminer les risques de glissement et pour contenir le produit déversé. Aérer la zone avec une ventilation naturelle ou une ventilation forcée antidéflagrante. Ne pas rincer le produit vers les égouts, les tuyaux d'écoulement, les cours d'eau ou le sol. Porter des vêtements de protection et des appareils de protection respiratoire pendant les activités de nettoyage.

Section 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MANUTENTION ET LE STOCKAGE: Maintenir le conteneur fermé et dans la position verticale lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas stocker le produit près des sources de chaleur, des étincelles ou des flammes nues.

AUTRES PRÉCAUTIONS: Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau ou les vêtements. Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus; traiter les conteneurs comme s'ils étaient pleins et observer toutes les précautions concernant le produit. Ne pas réutiliser les conteneurs vides.

Section 8 – CONTRÔLES DES EXPOSITIONS / PROTECTION PERSONNELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE (PRÉCISER LE TYPE): Dans les endroits enfermés et mal aérés, porter des appareils respiratoires munis de systèmes de purification d'air ou d'alimentation d'air, approuvés par NIOSH/MSHA, pendant les opérations de soudage, jusqu'à ce que les vapeurs se dissipent.

VENTILATION – ÉVACUATION LOCALE: Acceptable.

SPÉCIALE: Équipement antidéflagrant.

MÉCANIQUE (GÉNÉRALE): Acceptable.

AUTRE: Sans objet

GANTS DE PROTECTION: Porter des gants en caoutchouc.

PROTECTION DES YEUX: Lunettes de sécurité (ANSI Z-87.1 ou équivalent).

AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION: Il est conseillé de porter des bleus de travail résistants aux actions chimiques.

PRATIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE: Lorsque l'emploi du produit peut entraîner le contact avec la peau, nettoyer minutieusement les parties exposées avant de manger, boire, fumer ou quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION:	>212 F (100 C) à 760mm Hg
DENSITÉ (H ₂ O = 1):	1,04
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg):	Pas déterminée
POINT DE FUSION:	Sans objet
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1):	<1
TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE D'ÉTHYLE = 1):	>1
ASPECT/ODEUR:	Liquide Bleu / Odeur Légère
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	Soluble

Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable

CONDITIONS À ÉVITER: Aucune

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER): Chaleur, étincelles et flammes nues.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: CO, CO₂ et hydrocarbures fragmentés.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.

Section 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

RISQUES CHRONIQUES POUR LA SANTÉ

Aucun ingrédient de ce produit n'est classé comme cancérigène par le CIRC, NTP ou OSHA.

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Nom de l'Ingrédient

Butyl Cellosolve

Oral-Rat LD50: 470 mg/kg

Inhalation-Rat LC50: 2900 mg/m³

Chlorure d'Alkyl (40% C12, 50% C14, 10% C16)
diméthyl benzyl ammonium

Oral-Rat LD50: 240 mg/kg

Inhalation-Rat LC50: Pas déterminé

Section 12 – Information Écologique

DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Nom de l'Ingrédient

Butyl Cellosolve

Potentiel de Concentration dans la Chaîne Alimentaire Aucun

TOXICITÉ POUR LES OISEAUX AQUATIQUES Sans objet

BOD 26%

TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES 1000 ppm/24h/artémia/ TLm

Chlorure d'Alkyl (40% C12, 50% C14, 10% C16)
diméthyl benzyl ammonium

Potentiel de Concentration dans la Chaîne Alimentaire Aucun

TOXICITÉ POUR LES OISEAUX AQUATIQUES Aucune

BOD Aucune

TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES Aucune

Section 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Classification des Déchets: Déchet liquide non réglementé.

Méthode d'Élimination: Éliminer conformément aux règlements locaux, d'état et fédéraux.

Section 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ministère du Transport (DOT): Pas réglementé
 Transport Maritime (IMDG): Pas réglementé
 Transport Aérien (IATA): Pas réglementé
 WHMIS (CANADA): Pas réglementé

Section 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

Nom de l'Ingrédient

Butyl Cellosolve		
	SARA 313	Oui
	Inventaire de TSCA	Oui
	Quantité Déclarable de CERCLA	Sans objet
	Code RCRA	Sans objet
Chlorure d'Alkyl (40% C12, 50% C14, 10% C16) diméthyl benzyl ammonium		
	SARA 313	Non
	Inventaire de TSCA	Oui
	Quantité Déclarable de CERCLA	Sans objet
	Code RCRA	Sans objet

Section 16 – AUTRES INFORMATIONS

Ce document a été préparé conformément à la Norme de Communication des Dangers d'OSHA (29 CFR 1910.1200). Les renseignements contenus dans ce document sont fournis en toute bonne foi, mais aucune garantie expresse ou tacite n'est accordée. Consulter RectorSeal pour plus de renseignements: (713) 263-8001.